



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid

Receiving - PWGSC

1550 Avenue d'Estimauville

1550 D'Estimauville Avenue

Québec

Québec

G1J 0C7

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

**Tender To: Public Works and Government Services
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du

fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC

601 - 1550 Avenue d'Estimauville

Québec

Québec

G1J 0C7

Title - Sujet Unités centrales à écran tactile	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7044-170221/A	Date 2017-08-11
Client Reference No. - N° de référence du client F7044-170221	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$QCW-028-17183
File No. - N° de dossier QCW-7-40072 (028)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-26	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Simoneau, Steve	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw028
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2816 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: NGCC Pêches & Océans Canada Garde côtière 101 boulevard Champlain Québec Québec G1K 7Y7 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée Voir doc.	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 INTRODUCTION	2
1.2 ÉNONCÉ DES BESOINS	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1.1 FLUCTUATION DU TAUX DE CHANGE	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION – ARTICLES MULTIPLES	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	8
6.2 ÉNONCÉ DES BESOINS	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	8
6.4 DURÉE DU CONTRAT	8
6.5 RESPONSABLES.....	8
6.6 PAIEMENT	10
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	10
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
6.9 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	11
6.11 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION – LIVRAISON À DESTINATION.....	11
6.12 CONTRAT DE DÉFENSE.....	11
6.13 INSPECTION ET ACCEPTATION.....	11
6.14 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	11
ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS.....	12
ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT	13
ANNEXE C - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DE L'OFFRANT.....	15
ANNEXE D – ÉVALUATION TECHNIQUE D'UN PRODUIT ÉQUIVALENT.....	16

TITRE : UNITÉS CENTRALES – ÉCRANS TACTILES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande de soumissions compte six parties ainsi que des annexes, elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations : comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | Clauses du contrat subséquent : contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent. |

Les annexes comprennent l'énoncé des besoins et les critères obligatoires, la Base de paiement, la Liste des administrateurs et la tableau d'évaluation de produits équivalents.

1.2 Énoncé des besoins

La Garde côtière canadienne (GCC) veut acquérir huit (8) nouvelles unités centrales de contrôle à écran tactile SIEMENS 6AV7240-3NC06-0HA0 ou tout produit équivalent, avec une option d'achat de quatre (4) unités supplémentaires, pour la gestion du système d'alarme et de monitoring des vaisseaux de la GCC.

Le besoin est détaillé à l'Annexe A – Énoncé du besoin

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel – soumission
B3000T (2006-06-16) Produits équivalents

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Vous pouvez transmettre votre soumission par télécopieur au numéro: 418-648-2209 ou par la poste à l'adresse suivante :

Module de réception des soumissions
Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
1550, Avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C7

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca, l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-170221/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-17-0221

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-7-40070

Id de l'acheteur - Buyer ID
qcw028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils répondent aux exigences obligatoires mentionnées à l'Annexe A – Énoncé des besoins et Critères obligatoires.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'Annexe B - Base de paiement.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) - Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit démontrer rencontrer les critères obligatoires de l'Annexe A – Énoncé des besoins et Critères obligatoires.
- b) Le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition les fiches techniques des produits proposés en indiquant la référence dans le tableau de l'Annexe D – Évaluation technique d'un produit équivalent, afin de démontrer que les produits proposés rencontrent les spécifications obligatoires de l'Annexe A.

Toute proposition qui ne répondra pas aux critères techniques obligatoires sera considérée comme étant non-conforme.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission doit être en dollars canadien, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000. Les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

La proposition financière doit être conforme à l'Annexe B – Base de paiement.

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014-06-26) Évaluation du prix - Soumission

4.2 Méthode de sélection – Critères techniques obligatoires

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.3 Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des besoins

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous l'énoncé des besoins à l'annexe A, et conformément à l'offre de l'entrepreneur datée du _____. *(sera complété au moment de l'octroi)*

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est de 36 mois suivant l'octroi du Contrat.

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 12 semaines suivant l'octroi.

6.4.3 Achat d'unités additionnelles en option

Le contractant donne au Canada l'option irrévocable d'acheter quatre (4) unités additionnelles au cours des 12 mois suivant l'octroi du contrat, sous les mêmes termes et conditions. Le contractant accepte, que pour ces unités additionnelles, être payé en vertu de l'Annexe B- Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit au contractant au moins 15 jours civils avant la date d'expiration de l'avis de marché. Cette option peut être exercée par l'autorité contractante et ne sera mise en évidence qu'à des fins administratives, au moyen d'une modification contractuelle.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-170221/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-17-0221

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-7-40070

Id de l'acheteur - Buyer ID
qcw028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nom : Steve Simoneau
Titre : Agent d'approvisionnement
Services publics et Approvisionnements Canada
601-1550, avenue D'Estimauville
Québec, QC.
G1J 0C7
Téléphone : 418-649-2816
Télécopieur : 418-648-2209
Courriel: steve.simoneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet.

Le chargé de projet pour le contrat est : *(sera complété au moment de l'octroi)*

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes, précisés dans l'Annexe B – Base de paiement, selon un montant total de _____\$ (sera complété au moment de l'octroi). DDP Destination, les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux

6.6.2 Paiement

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.3 Clauses du *Guide des CCUA*

C2000C (2007-11-30) Taxes – entrepreneur établi à l'étranger

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

DFOinvoicing-MPOfacturation@dfo-mpo.gc.ca

Important :

Écrire le nom de la personne suivante sur la facture :

_____ (sera complété au moment de l'octroi)

ET

Une copie électronique doit être transmise à l'Autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010 A- Conditions générales - biens (complexité moyenne) ;
- c) Annexe A, Critères obligatoires;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (sera complété au moment de l'octroi)

6.11 Instructions d'expédition – Livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP) :

Pêches et Océans Canada – Garde côtière canadienne, NGCC Caporal Kaeble, Dépôt 18, 101, boulevard Champlain, Québec (QC) G1K 7Y7, Canada. Selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.12 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

6.13 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.14 Clauses du *Guide des CCUA*

B1501C (2006-06-16), Appareillage électrique
B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires
G1005C (2016-01-28), Assurance
D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets

ANNEXE A - ÉNONCÉ DES BESOINS

1. CONTEXTE

Le but de cet énoncé des besoins est de faire l'acquisition de huit (8) nouvelles unités centrales de contrôle à écran tactile SIEMENS 6AV7240-3NC06-0HA0 ou un produit équivalent, avec une option d'achat de quatre (4) unités supplémentaires dans les 12 mois suivant l'octroi du contrat. Ces unités centrales de contrôle serviront à la gestion du système d'alarme et au monitoring des vaisseaux de la Garde côtière canadienne.

2. NORMES

CE – Conformité européenne
IEC 60529 – Protection du boîtier
Approbation UL

3. CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

1. Écran tactile
2. Grandeur de l'écran 19 "
3. Résolution graphique au moins 1366 x 768 pixels
4. Affichage couleur
5. Approuvé marin par Lloyd's Register
6. Processeur 1Ghz, 3MB Cache
7. Ram/NVRAM 4GB
8. USB 2 port pour le transfert de données doivent être placés à l'avant de l'appareil
9. Disque dur Solid State 80 GB SATA
10. Sans ventilateur ou pièces mobiles
11. Compatible avec le Système d'exploitation Windows 7 Ultimate SP1, 32 bit
12. Alimentation 24 volts
13. Connectivité 2 x Gigabit Ethernet (IE/PN)
14. Poids au maximum 7 kg appareil (sans accessoires ou fils)
15. Protection IP 20 pour l'ensemble et IP 65 pour la devanture
16. Tolérance aux températures élevées jusqu'à 50C
17. Profondeur maximale de l'appareil 85 mm
18. 1 Port série RS-232

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-170221/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-17-0221

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-7-40070

Id de l'acheteur - Buyer ID
qcw028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT

Pêches et Océans Canada - Garde côtière canadienne (GCC) veut acquérir huit (8) nouvelles unités centrales de contrôle à écran tactile SIEMENS 6AV7240-3NC06-0HA0 ou un produit équivalent, avec une option d'achat de quatre (4) unités supplémentaires dans les 12 mois suivant l'octroi du contrat.

Le prix de la soumission doit être en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000. Les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

Article	Description	Quantité	Prix unitaire (CAD)	Montant total (CAD)
A. Livrables de base				
1	Unité centrale SIEMENS 6AV7240-3NC06-0HA0, ou produit équivalent Nom/Modèle du produit équivalent : _____	8	\$ _____	\$ _____
2	Rendu Droits acquittés (DDP)	1	\$ _____	\$ _____
Sous total A: (taxes applicables exclues)				\$ _____

B. Option pour l'achat de quatre (4) unités centrales additionnelles				
1	Unité centrale SIEMENS 6AV7240-3NC06-0HA0, ou produit équivalent Nom/Modèle du produit équivalent : _____	4	\$ _____	\$ _____
2	Rendu Droits acquittés (DDP)	2	\$ _____	\$ _____
Sous total B: (taxes applicables exclues)				\$ _____

TOTAL (A+B) (taxes applicables exclues)				\$ _____
----------------------------------------------------	--	--	--	----------

Remarque:

* Toutes les exigences obligatoires doivent être remplies avant qu'une évaluation financière n'est lieu et un prix doit être indiqué pour tous les articles.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-170221/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-17-0221

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-7-40070

Id de l'acheteur - Buyer ID
qcw028
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- * Frais de livraison : inscrire 0\$ si aucun frais.
- * Pour le moment, l'application des options d'achat des unités supplémentaires au cours des 12 prochains mois est inconnue. Si une option est appliquée, le livrable sera probablement de deux unités par commande. Par conséquent, deux commandes supplémentaires optionnelles sont prévues.
- * Pour les livraisons de la partie optionnelle, les articles pourraient devoir être livrés à d'autres installations de la GCC au Canada. Ainsi, les frais de transport ne sont qu'une estimation et seront versés au coût réel, appuyé par une facture sans majoration.

ANNEXE D – ÉVALUATION TECHNIQUE D'UN PRODUIT ÉQUIVALENT

Tous les critères obligatoires doivent être rencontrés pour être considéré comme un produit équivalent. .
Une proposition qui offre un produit équivalent doit fournir la fiche technique du produit proposé qui permettra de confirmer que les critères obligatoires suivants sont rencontrés.

Nom et Modèle du produit équivalent : _____

ARTICLE	Critères techniques obligatoires	Référence/Description
3.1	Écran tactile	
3.2	Grandeur de l'écran 19 "	
3.3	Résolution graphique au moins 1366 x 768 pixels	
3.4	Affichage couleur	
3.5	Aprouvé marin par Lloyd's Register	
3.6	Processeur 1Ghz, 3MB Cache	
3.7	Ram/NVRAM 4GB	
3.8	USB 2 port pour le transfert de données doivent être placés à l'avant de l'appareil	
3.9	Disque dur Solid State 80 GB SATA	
3.10	Sans ventilateur ou pièces mobiles	
3.11	Compatible avec le Système d'exploitation Windows 7 Ultimate SP1, 32 bit	
3.12	Alimentation 24 volts	
3.13	Connectivité 2 x Gigabit Ethernet (IE/PN)	
3.14	Poids maximum de l'unité : 7kg (sans accessoires ou fils)	
3.15	Protection IP 20 pour l'ensemble et IP 65 pour la devanture	
3.16	Tolérance aux températures élevées jusqu'à 50C	
3.17	Profondeur maximale de l'appareil 85 mm	
3.18	1 Port série RS-232	